

JOBOURG

Sommaire

Identité, Toponymie [page 1](#)
 Un peu d'histoire ... à savoir [page 1...](#)
 Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire [page 5...](#)
 Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :
 Eglise Notre-Dame [page 8...](#)
 Falaises & Landes de Jobourg [page 10...](#)
 Grottes de Jobourg [page 12...](#)
 Baie d'Ecalgrain [page 12...](#)
 Sémaphore [page 13...](#)
 CROSSMA [page 14...](#)

Camp romain [page 15...](#)
 Foire aux moutons [page 15...](#)
 Usine de la Hague [page 16...](#)
 Barrage des Moulins [page 16...](#)
 Cours d'eau, Ponts [page 17...](#)
 Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs [page 17...](#)
 Croix de chemin [page 18...](#)
 Communes limitrophes & plans [page 19...](#)
 Randonner à Jobourg [page 20...](#)
 Sources [page 20...](#)

Identité, toponymie

Jobourg appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au Canton de la Hague, et appartenait, jusqu'à fin 2016, à la communauté de communes de la Hague.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Jobourg est une commune déléguée de la commune nouvelle La Hague, qui elle-même appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Jobourg se nomment les Jobourgeois(es).

Jobourg compte 488 habitants (recensement 2018) sur une superficie de 10,15 km², soit 48 hab. / km² (83,5 pour la Manche, 111 pour la Normandie et 123 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Jorborch* (XII^e), *Joburg* (1170), *Orborc* (1180), *Jorbourg* (1218), *Apud Jovisburgum* (1261), *Jovis burgo* (v.1280), *Jovis Burgus* (v.1280), *Jovis Burgi* (v.1320), *Jobourt* (1323), *Jobourg* (1399).

François de Beaurepaire (Historien et chercheur, passionné par la toponymie, qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* ») rapproche le type toponymique *Jorborch* du composé toponymique vieil anglais *eorðburg* signifiant « mur ou rempart de terre étayé par une structure de pieux en bois », conforme au site de Jobourg à proximité du Hague Dick. Il récuse l'hypothèse d'un nom germanique ou scandinave.

Quant à René Lepelley (1925-2001), linguiste de profession, spécialiste de dialectologie, privilégie l'hypothèse d'un composé issu de l'ancien scandinave basé sur les termes *jorð* « terre » et *borg* « forteresse ». En réalité, *borg* pouvait avoir le sens primitif de « mur, rempart ». **Jorðborg* devait avoir le sens global de « mur de terre, rempart de terre » tout comme le vieil anglais *eorðburg*. Phonétiquement une étymologie scandinave s'accorde mieux avec les formes anciennes.

Jobourg se situe sur le plateau de la Hague. Son territoire est longtemps occupé par de larges landes. Elles sont défrichées dans les années 1960 pour y construire l'usine de retraitement de la Hague.

Le littoral jobourgeois est fait de falaises au pied desquelles ont été creusées des grottes par la mer.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ Le tumulus de « Calais » situé sur la commune de Jobourg en face de l'usine de retraitement, est l'un des 33 tumuli de l'âge du bronze référencés lors d'une récente étude sur le territoire de la Hague. Il a fait l'objet d'une fouille complète, les premières fouilles ayant été faites au XVIII^e siècle. Ce monument est relativement bien conservé sur les deux tiers (le dernier tiers étant parti sur le trajet d'un chemin), car il n'a pas fait l'objet de fouilles par les antiquaires du XIX^e siècle.



L'émergence de sépultures individuelles marque le début de l'âge du bronze et la fin du Néolithique.

Les tombes en question sont formées d'un tumulus de grande taille. Des restes funéraires caractéristiques de cette époque y ont été retrouvés : haches, poignards en cuivre arsénié et pointes de flèches triangulaires ou ovales en silex.

✓ Les légendes de Jobourg, citons celles-ci :

- Au pied des hautes falaises, se trouvent les grottes de la Grande et Petite Eglise et la Grotte du Lion.

On raconte qu'on entendait autrefois en ces lieux les cris plaintifs des enfants immolés par les druides, et qu'on voyait souvent la cime de l'onde rouge d'un sang pur versé en l'honneur de Teutatès (Dieu celte).

On dit aussi que le Trou aux Fées, étroite fissure à flanc de falaises, au-dessus de l'anse de l'Etablette, aboutirait sous l'église de Jobourg.

- On raconte que la demoiselle des Pré Collas (nom d'une parcelle de la commune), douce et aimable, fait l'aumône entre la ferme de Calais et le village du Thiébot. Sa main glissera des pièces d'or dans la vôtre si elle a décidé que vous le méritiez.

Il en existe de nombreuses dans la Hague mises par écrit par Jean Fleury (1815-1894), écrivain régionaliste haguais.

✓ La coupe du varech (terme d'origine viking), appelé aussi goémon épave, était autrefois réglementée. L'ordonnance générale de la marine de 1681 due à Colbert était censée mettre fin aux privilèges des seigneurs sur la récolte du varech. Mais il faut attendre le XIX^e siècle pour voir les communes réglementer la coupe.

Le varech échoué sur le littoral peut être ramassé librement. Celui qui adhère aux rochers « doit être fauché dans le respect de la circulaire ministérielle du 8 février 1868. Sous l'Ancien régime, le « droit au varech » n'est permis qu'aux habitants des « paroisses bordantes », trente jours dans l'année entre janvier et mars. Les habitants de l'arrière-pays encourent une amende de 300 livres en cas d'infraction.

En 1836, à Jobourg, la récolte du varech commence le 17 mars, jour de la nouvelle lune. La période débutait à la fin de l'hiver avec le début des labours. Au cours des années, la réglementation va évoluer et être précisée. Deux périodes de coupes sont autorisées : à la fin de l'hiver et pendant l'été. Dans l'arrêté de 1899, il est précisé que la récolte ne peut avoir lieu que du lever du soleil jusqu'au coucher du soleil. Ce sont les restes de l'ordonnance de 1681, la coupe devait avoir lieu le jour afin de ne pas favoriser le pillage de épaves et la contrebande. Les ayants droits doivent être résidents ou propriétaires sur la commune. Ces arrêtés seront pris jusque dans les années 1950 avec deux périodes de 10 jours dans l'année.

Le varech, riche en potasse, servait essentiellement d'amendement dans les champs et jardins.

Il servait également à la fabrication de la soude. Des fours à ciel ouvert étaient constitués par quelques pierres posées à même le sol. Que quelques individus se livraient à la fabrication de la soude caustique au pied des falaises. Les pains de soude étaient remontés à dos d'homme. Cette pratique était peu rentable eu égard des peines et dangers encourus et le peu de profit.

Par contre cette récolte ne doit pas être confondue avec la récolte par coupe ou arrachage effectuée par les goémoniers pour alimenter l'industrie des algues. (médecine, alimentation, etc.)

✓ De 1874 à 1914, les marins pêcheurs de Jobourg ont voulu faire construire une jetée à la Gravelette (anse). L'Anse de la Gravelette coincée entre la falaise au nord, les rochers de Sainvy à l'ouest et la pointe de Courcoeur à l'est, forme une crique où, à la fin du XIX^e siècle, deux bateaux de pêche s'abritent.

En 1874, une première demande de création d'un petit port de pêche (construction d'une jetée), finalement rejetée vu le coût très important au regard du petit nombre de marins inscrits sur la commune de Jobourg.

En 1892, une nouvelle pétition pour la création d'un port à la Gravelette est adressée au préfet. Sa construction jugée trop coûteuse, l'administration ne répond pas favorablement. Une cale d'échouage, non loin de là, dans la crique du Houguet sur la commune de Herqueville est en cours d'achèvement et les pêcheurs de Jobourg pourront s'y réfugier.

Au début du XX^e siècle, le conseil municipal de Jobourg renouvelle à trois reprises sa demande de créer une jetée à la Gravelette, demandes appuyées par le conseiller général de l'époque M. Le Moigne, mais n'aboutiront pas.

Toutes les demandes successives de créer une digue à la Gravelette ont été rejetées. Les Ponts et Chaussées n'ont jamais manqué d'arguments pour se justifier. L'anse de la Gravelette demeure aujourd'hui telle qu'elle était jadis !

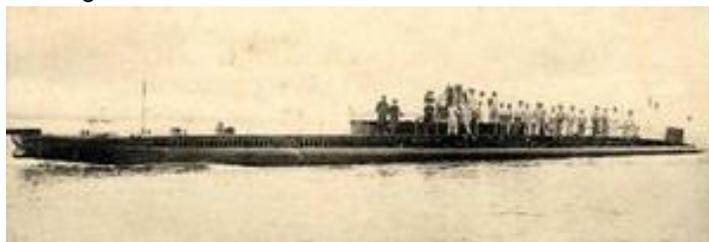
✓ En 1907, la brigade de douanes du village de Merquerot est fermée. Elle était l'une des deux brigades installées à Jobourg. Seize douaniers surveillaient le littoral de Jobourg afin de traquer la moindre embarcation chargée de ballots de tabac.

Au XIX^e siècle, la vie était traditionnellement rude dans la Hague, alors des bandes organisées se livraient au trafic de tabac anglais rapportant un peu d'argent. Puis ensuite la fraude du textile et autres produits augmente. La marchandise en provenance



des îles anglo-normandes, en particulier de l'île d'Aurigny, était débarquée la nuit sur la côte. Après être récupérée par des complices, elle était vite revendue à l'intérieur des terres. Des caches de contrebandes évoluent donc et deviennent de véritables dépendances consacrées au stockage des produits fraudés. Restent encore quelques caches à tabac du début de ce trafic dans la Hague.

✓ Le 8 juin 1912, le sous-marin *Vendémiaire* coule au large du cap de la Hague. Au cours de grandes manœuvres navales, il est abordé par le cuirassé *Saint-Louis* alors qu'il refaisait surface pour suivre sa torpille tirée sur le *Saint-Louis*. Hélas, il se trouve dans le travers du cuirassé, qui ne peut l'éviter malgré une manœuvre d'évitement. Les inversions violentes de courant du raz Blanchard auraient faussé l'estime du Sous-marin qui se brise en deux. L'avant coule aussitôt. L'arrière, après avoir émergé un instant, s'enfonce en rasant tout le côté bâbord du cuirassé. Un bouillonnement suivi d'une nappe d'huile réduit à néant tout espoir de sauver le moindre membre d'équipage, d'autant plus que les courants du raz Blanchard sont violents. Le sous-marin emporte ainsi avec lui ses 24 hommes d'équipage.

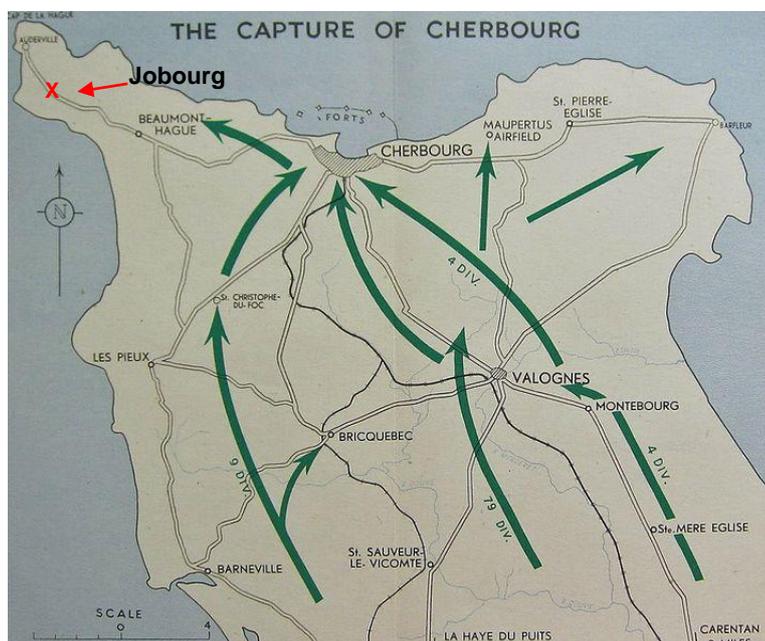


Le 9 août 2016, l'épave du *Vendémiaire* est retrouvée, reposant par 70 mètres de fond, à environ 9 km au large de Goury.

En face du phare de Goury, une croix de granit rappelle le drame.

✓ Durant l'Occupation allemande, lors de la Seconde Guerre mondiale, la Hague était une zone interdite, où seuls les habitants pouvaient accéder, avec un laissez-passer particulier. Le territoire d'Auderville et de Saint-Germain-des-Vaux était particulièrement surveillé, en raison de leur position stratégique face à l'Angleterre et des importants stationnements militaires. La route reliant les deux communes était ainsi entièrement interdite aux civils, tandis qu'un couvre-feu à partir de 20 h couvrait tout le canton, avec obligation de cacher par des rideaux toute lumière intérieure qui aurait pu aider l'aviation alliée. Outre les nombreuses casemates construites tout au long de la côte pour prévenir un débarquement, une imposante batterie était installée au Castel Vendon pour participer à la défense de la forteresse de Cherbourg, une autre au village de Laye à Auderville faisant face à celle de l'île anglo-normande d'Aurigny où se trouvaient quatre camps de concentration.

✓ Une fois Cherbourg libéré le 26 juin 1944, la presqu'île de la Hague n'était pas pour autant libérée. La 9th Infantry Division reçoit l'ordre de se regrouper et de se préparer à conquérir la presqu'île de La Hague. L'aviation bombarde plusieurs points fortifiés, ainsi que les batteries d'Auderville. Le 28 juin, la progression est relativement facile : le 60th IR du Colonel Frederick de Rohan au centre, sur l'axe principal, le 47th IR du Colonel George Smythe sur l'aile droite et le 4th Cavalry Squadron sur l'aile gauche. Le lendemain, le 60th IR rencontre une forte résistance au carrefour du chemin GC 16 et de la route des Pieux ; les Américains viennent d'atteindre la ligne de défense principale ennemie. Le 1/60th est bloqué, sur la droite, le 3/60th réussit à percer avec le soutien des blindés, mais l'avance est à nouveau stoppée par le feu des canons qui tirent depuis Beaumont-Hague. Le 47th IR arrive devant Gréville et Gruchy. Le 30 juin au matin, la météo ne permet pas l'appui aérien, mais le tir de préparation d'artillerie semble être efficace, le 2/47th entre dans Gréville à 9 heures ; à Gruchy, face au 3/47th, le Major Hadenfeldt résiste désespérément, il tiendra le dernier bastion de *Westeck* jusqu'au lendemain matin. Au centre, le 2/60th s'empare de Beaumont-Hague, avec l'appui de la C Company du 746th Tank Battalion. Le 4th Cavalry Squadron du Lieutenant-Colonel Edward Dunn suit le long de la côte à travers un relief accidenté ; la colonne est arrêtée jusqu'à 16 heures, quand les artilleurs allemands se trouvent à cours d'obus. En milieu d'après-midi, les chasseurs bombardiers P47 pilonnent les positions allemandes de la Lande de Jobourg ; le 2/60th du Lieutenant-Colonel Michael Kauffman progresse à gauche du chemin GC 16, avec le 4th Cavalry Squadron sur le littoral ; dans l'après-midi, l'heure de la Libération a sonné pour les habitants d'Herqueville. Les Américains sont ralentis un moment par les pièces de la batterie lourde située sur l'île d'Aurigny ; vers 19 heures, les soldats d'une unité vétérinaire qui défendent Jobourg succombent devant les chars américains. La défense allemande s'effondre : Ainsi, Gréville,



Bataille de Cherbourg : plan d'attaque de l'armée américaine.

Beaumont-Hague et Jobourg sont libérées dans cette journée du 30 juin. L'Oberstleutenant Keil, qui a tenu tête aux Américains à Montebourg, puis à Cherbourg, est capturé alors qu'il tentait de se replier vers le nord.

Les canons de l'US Army prennent alors position à Jobourg pour pilonner les installations d'Auderville, dont le radar. Auderville, puis Saint-Germain et Digulleville sont alors libérées la matinée suivante. La bataille du Cotentin est terminée même si près d'un an après, dans un baroud d'honneur alors que les troupes alliées envahissent l'Allemagne, Auderville essuie le 11 avril 1945 une pluie d'obus allemands tirés depuis l'île d'Aurigny encore occupée et qui ne capitule que le 16 mai

✓ En 1955, le sable de la baie d'Ecalgrain servit en partie à la construction de la salle paroissiale de Jobourg.

Considérant que la grève d'Ecalgrain est bornée par des falaises à pic d'une douzaine de mètres de hauteur, que le gravier se trouve au pied de ces falaises et repose sur un banc rocheux, son enlèvement ne pouvait nuire à la sécurité du sol.

Le sable était remonté avec des tombereaux tirés par des chevaux et travaillé sur le site de l'actuelle salle communale.

✓ Le film « Une vie » réalisé en 1958 par Alexandre Astruc (1923-2016), adapté du roman « Une Vie » de Guy de Maupassant, a été tourné en grande partie à Jobourg : *Jeanne Dandieu, après une enfance heureuse près de ses parents, a épousé le beau Julien de Lamare. Ce dernier, cynique et brutal, ayant fait un mariage d'argent, étouffe vite sous la passion exclusive de son épouse. Il la trompe ouvertement, sous son toit, avec Rosalie, la servante qui se retrouve enceinte. Jeanne pardonne. Elle-même a un fils Paul. L'arrivée de la belle et sensuelle Gilberte de Fourcheville précipitera le drame. Ayant surpris son épouse avec Julien, Fourcheville poussera dans le vide la carriole dans laquelle les deux amants abritaient leurs amours. Près de Rosalie, Jeanne brisée, vouera sa vie à son fils.*

Jobourg est également cité comme lieu de l'un des deux meurtres du film « Garde à vue » de Claude Miller, sorti en 1981, avec Michel Serrault, Lino Ventura et Romy Schneider. Plusieurs plans et de nombreuses indications topographiques de la ville y sont donnés : *Le corps d'une fillette violée et étranglée a été retrouvé dans les dunes. Huit jours plus tôt, on avait trouvé dans la même région une autre fillette ayant subi le même sort. Cherbourg, six semaines plus tard, le soir de la Saint-Sylvestre, l'inspecteur Antoine Gallien (Lino Ventura), secondé par son adjoint Belmont (Guy Marchand), reçoit au commissariat le notaire Martinaud (Michel Serrault), notable local. Martinaud connaissait bien l'une des fillettes, et un certain mystère plane sur sa vie privée. Le huis clos oppressant et implacable commence...*

✓ Avec l'usine de retraitement de la Hague, mise en service en 1966, le secteur connaît une forte croissance. Fortes de la manne financière de cette industrie, les communes se sont unies rapidement autour d'un district, le district de la Hague est créé en 1977 (Celui des Pieux autour de l'usine de Flamanville, en février 1978).

Le district regroupe 19 communes peuplées par 6 000 habitants alors que 10 000 sont attendus avec le « Grand chantier ». Il s'engage dans la construction d'équipements collectifs (routes, écoles...) pour accueillir l'afflux de population. Ensuite, les années 1980 voient le désendettement progressif de la collectivité et l'augmentation de ses attributions. Alors que le « Grand Chantier » est terminé depuis quelques années, le district de la Hague devient communauté de communes en décembre 2001.

✓ La communauté de communes de la Hague ainsi créée en décembre 2001, fédérait les 19 communes du canton de Beaumont-Hague (Beaumont-Hague, Acqueville, Auderville, Biville, Branville-Hague, Digulleville, Eculleville, Flottemanville-Hague, Gréville-Hague, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Croix-Hague, Saint-Germain-des-Vaux, Tonneville, Urville-Nacqueville, Vasteville et Vauville).

La communauté de communes de la Hague s'étendait sur une superficie de 148,68 km² pour une population de 11 824 habitants (recensement 2015).

Michel Canoville, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, devenu président du district en 1995, est l'un des principaux instigateurs de cette communauté de communes dont il en devient le président dès sa création en 2001. *Il réussit, par une fine gestion de l'argent de l'industrie nucléaire et une vision du développement nécessaire de la pointe de la Hague, à moderniser le territoire, tout en participant au financement des grands projets du Nord-Cotentin.* Il reste en poste jusqu'à fin 2016, date de la substitution de la communauté de communes en commune nouvelle de La Hague, dont il est le fer de lance de la création, mais dont il échoue à prendre la



tête, face à Yveline Druetz. Homme influent de la Hague, il préside le Pays du Cotentin et le Syndicat mixte du Cotentin, puis travaille à la constitution de la nouvelle intercommunalité, la communauté d'agglomération du Cotentin, après s'y être farouchement opposé. Il meurt à 68 ans dans un accident de la route survenu à Saint-Martin-le-Gréard le 4 février 2017.

✓ Au 1^{er} janvier 2017, la commune nouvelle La Hague s'est donc substituée à la Communauté de communes de la Hague. 19 communes la composent : Acqueville, Auderville, Beaumont-Hague, Biville, Branville-Hague, Digulleville, Eculleville, Flottemenville-Hague, Gréville-Hague, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Sainte-Croix-Hague, Saint-Germain-des-Vaux, Tonneville, Urville-Nacqueville, Vasteville et Vauville, et sont devenues des communes déléguées.



La commune nouvelle est ainsi peuplée de 12 000 habitants (environ) sur une superficie de 148.68 km², et présidée par son premier maire, Yveline Druetz.

Après les élections municipales de 2020, le nombre d'élus de la commune de la Hague est passé de 234 à 69 élus (Plus qu'à Bordeaux : 65 !).

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin (la CAC), est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.



Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle, comme La Hague, offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité.

Ainsi la commune de Jobourg y est représentée par les 19 élus communautaires représentant la commune nouvelle La Hague. Le Conseil communautaire de la nouvelle Communauté d'agglomération « Le Cotentin » est composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

✓ Que le soleil brille, qu'il pleuve ou qu'il vente, le spectacle est toujours au rendez-vous sur les côtes de la Hague. En empruntant le sentier des douaniers, le promeneur voit la nature se décliner sous toutes ses formes.

Pas étonnant qu'elles donnent l'inspiration à de nombreux artistes peintres, notamment la côte et la lande de Jobourg. De même, l'église romane a fait l'objet d'un tableau de Jean-François Millet (1814-1875) qui se serait écrié un jour, en contemplant sa sombre et lourde silhouette "On dirait que le temps s'est assis dessus", de Félix Buhot (1847-1898), ou bien encore Emile Dorrée (1883-1959)...



Tableau de Félix Buhot



Tableau de Emile Dorrée

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Dom François Fleury** (1724-1781), prieur-curé de Jobourg, dès que ses fonctions le lui permettaient, du haut du clocher de l'église, était un guetteur des mouvements des navires anglais pour le gouverneur de Cherbourg. A l'époque de la guerre de l'indépendance américaine (1773-1783), les Français soutiennent les Américains dans leur indépendance et sont opposés aux Anglais.

Bâtie sur l'un des points les plus élevés de la Hague (170 m au portail), l'église de Jobourg domine toute la côte et l'île d'Aurigny. Sa tour a ainsi longtemps servi d'observatoire pour Dom Fleury. Aucun poste de la côte ne possédait un champ d'exploration aussi étendu et un veilleur aussi attentif. Tous les jours, de 1761 à 1781, date de sa mort, ce vénérable ecclésiastique était à son poste de veille. Muni de papier, de crayons et d'une longue vue, il notait les mouvements des navires anglais qu'il connaissait aussi bien que les marins de Cherbourg. Notes et croquis étaient aussitôt expédiés au gouverneur du grand port.



Il exhortait en chaire ses paroissiens de Jobourg à se présenter volontairement. Ayant mérité une pension du roi pour avoir apaisé les émeutes qui menaçaient son canton lors de l'émeute des blés, guerre des farines qui eut lieu d'avril à mai 1775, il la consacrait, entre-autre, à faire une gratification aux matelots de sa paroisse qui allaient à Brest.

Lorsque quelque corsaire venait près de la côte, il accourait à la tête de ses paroissiens pour s'opposer aux descentes. Il recevait chez lui tous les officiers de terre et de mer que les nécessités du service conduisaient à Jobourg.

- **Marie-Thérèse de France** (1778-1851), duchesse d'Angoulême et fille (premier enfant) de Louis XVI, était

membre de la confrérie « Notre-Dame du Mort-Christ » puis « Notre-Dame de Mort-Cry, dont l'origine remonte au IX^e ou X^e siècle et dont Jobourg fut le centre d'un pèlerinage, de renom universel au XVII^e siècle.

D'après la légende, à cette époque, à la suite d'un combat entre le clan chrétien et le clan païen des anciens Normands les chrétiens n'auraient reconnu leurs morts, qu'ils voulaient déposer en terre chrétienne, que parce que ceux-ci poussaient un cri quand on les touchait. De là le "Mort-Cry". Une confrérie immémoriale est donc liée à ce pèlerinage. Elle a pour but de venir en aide aux défunts. C'est la confrérie de "Notre-Dame du Mort-Cry", plusieurs fois tombée en désuétude. Mais ce nom (donné à la statue de la Sainte Vierge dans l'église de Jobourg) est plutôt une déformation de "Notre-Dame du Mort-Christ".

Cette confusion, suscitée par la légende, daterait alors de 1605, au moment de la réorganisation de la confrérie par Mgr de Briroy (1526-1621), évêque de Coutances (curé de Fierville à 15 ans), après une longue période d'oubli due aux guerres de religion. Cette confrérie a eu alors un renom universel, puisque dans un vieux registre des XVII^e et XVIII^e siècles qui figure dans les archives paroissiales, on trouve le nom de Marie-Thérèse de France, duchesse d'Angoulême.

Surnommée « Madame Royale », seule rescapée des enfants royaux à survivre à la Révolution française, elle a épousé en juin 1799 son cousin germain Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême.

Exilée hors de France en 1795, elle retrouve son pays pendant la Restauration (1814-1830), où elle redevient l'une des personnes les plus influentes de la famille royale.

En 1824, Louis XVIII meurt, laissant le trône à son frère Charles X, père de son époux devenu le dernier dauphin de 1824 à 1844.

Duchesse, puis dauphine, elle exerce une intense activité charitable, en subventionnant la Société de charité maternelle, l'infirmerie Marie-Thérèse, le pensionnat de Versailles. Elle distribue de larges aumônes et fait libérer des prisonniers pour dettes.

Elle parcourt le royaume, visitant notamment l'ouest de la France, la Bretagne, la Normandie, etc., les institutions charitables, recevant quantité de pétitions qu'elle lit. La charité, la piété de la princesse lui valent une réputation de sainte royale.

A nouveau exilée en août 1830, d'abord en Angleterre puis en Autriche, Marie-Thérèse meurt de pneumonie au château de Frohsorf (Autriche), le 19 octobre 1851 à près de soixante-treize ans. Elle est inhumée dans un monastère franciscain à Kostanjevica (aujourd'hui Nova Gorica en Slovénie), où reposent également son oncle Charles X et son mari le dauphin.

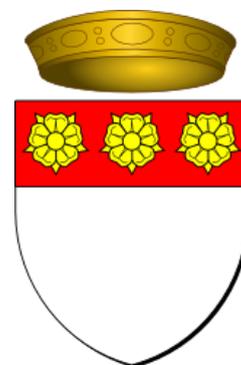
- A Jobourg, vécut et s'éteignit au XVIII^e siècle la branche aînée des **de Mary**. Leur présence à Jobourg remonte au XV^e siècle. **Guillaume de Mary** (v.1345-v.1395), 19^{ème} seigneur de Mary, serait le 1^{er} seigneur de Jobourg. Le fief de Mary étant situé à Saint Côme du Mont.

Dans la Hague, certainement plus anciennement. Peut-être même les iarls northermans (nobles scandinaves), d'où descendent les de Mary, prirent-ils pour premier point de débarquement en Neustrie (nord-ouest de la France actuelle), le promontoire de la Hague. Au XII^e siècle les de Mary avaient d'importantes possessions dans la Hague.

Après l'arrivée d'Henry V en 1417 en Normandie, **Robert II de Mary** (1394-1463), petit-fils de Guillaume (ci-dessus), servit d'abord les Anglais. En 1429, il escorte un convoi de ravitaillement anglais à destination d'Orléans en tant qu'Homme d'armes. Il ne prendra pas part aux combats contre Jeanne d'Arc et se contentera de rester dans son manoir. Robert dut à sa soumission aux Anglais de pouvoir hériter de son grand-père Jean Costard et même plus que prévu, les autres héritiers ayant choisis la cause française et donc privés d'héritage. Robert hérita ainsi de Longueville, Coudeville, la Poissonnière, Appeville, Beaufougeray entre 1418 et 1433. De plus, il héritera de Jobourg, un vieil héritage de famille de par son lien de parenté avec Jean De la Hague. Mais en 1444, alors que les Anglais éprouvent des difficultés en France, Robert passe dans le camp français. Il est arrêté le 10 février 1441 pour crime de lèse-majesté anglaise en compagnie de plusieurs seigneurs normands. Il ne resta certainement pas longtemps en prison, les anglais étant boutés hors de France en 1442. Gauvain de la Haye réclama à son cousin Robert de Mary sa part de l'héritage de Jean Costard. Le 10 décembre 1450, un accord fût trouvé, les De Mary conservaient Longueville, Beaufougeray et Appeville et les De la Haye eurent Coudeville et la Poissonnière. En janvier 1451, Robert siège en tête des juges aux assises de Carentan. Il décède le 10 décembre 1463. Son fils aîné **Nicolas** devient le chef de famille et hérite des terres de Mary et de Jobourg. Son frère **Thomas** hérita lui de Longueville. (Partage effectué le 22 juillet 1464).

Nicolas de Mary (v.1420-entre 1482 et 1488), écuyer, est seigneur de Mary de Jobourg et de Vascogne, marié avec Anne de Montaigu. Leur fils aîné, **Robert de Mary** (v.1475-ap1540), est à son tour seigneur de Mary, de Jobourg et de Vascogne. Son frère, **Pierre de Mary** est sieur de la Prairie.

C'est le fils de Pierre, **Robert IV Nicolas de Mary** (1510-1577), marié avec Choslastique de Grimouville (1535-1575) qui devient seigneur de Jobourg, puis à leur tour : **Robert V de Mary** (1550-1598) marié avec Gillonne d'Ozouville, **Jacques 1^{er} de Mary** (1580-1641) marié avec Aimée de Moncel, **Charles de Mary** (1605-1670)



« trois roses d'or en champ de gueule, label d'argent au casque de front » ou « d'argent au chef de gueules, chargé de 3 roses d'or ».

marié avec Charlotte Fabien (1623-1652). Ces derniers eurent beaucoup d'enfants mais la plupart décédèrent jeune, hormis **Jacques II de Mary** (1646-1727) marié avec Marie Anne Le Cappelain. Il n'avait plus, à priori, le titre de seigneur de Jobourg.

- **Guillaume Lecostey** (), fut le premier maire de Jobourg (1790-1791). Avec la loi du 14 décembre 1789, l'assemblée constituante instaura la décentralisation administrative. Une assemblée délibérante élue et un bureau exécutif permanent (directoire de département et de district, corps municipal de commune) avaient pour mission de répartir et percevoir les impôts, de faire exécuter les lois, d'assurer la police, les services d'assistance et de gérer les biens appartenant à la communauté. Ces compétences étaient uniformes pour toutes les communautés de même niveau.

Le corps électoral était établi en fonction des critères censitaires, variables selon le niveau de l'élection. Il fallait être âgé de 25 ans et payer une contribution directe (sorte de taxe foncière) égale à la valeur de trois journées de travail.

Ainsi, le 14 février 1790, les citoyens actifs de Jobourg convoqués et réunis dans l'église, procédèrent à la constitution de la première municipalité et à l'élection de leur premier maire. Préalablement, Jean-Baptiste Bouillon, prier-curé de Jobourg qui avait succédé à Dom François Fleury (le célèbre veilleur) expliqua l'objet de cette convocation. Le conseil général de la commune était réparti en deux échelons : cinq officiers municipaux qui avec le maire formaient l'élément actif et permanent, et douze notables qui ne délibéraient que sur certaines affaires. Pour les affaires importantes le conseil général se réunissait au complet. Tous ces membres élus pour deux ans et renouvelables par moitié chaque année.

Sebastien Pierre Fleury lui succédera de 1791 à 1794.

Guillaume Lecostey est très probablement un descendant des de Mary, seigneurs de Jobourg. On trouve, un certain Nicolas Michel Pierre Lecostey (1588-1642) marié avec Benoitte de Mary (1593-1652), petite-fille de Robert de Mary cité plus haut. A priori, il eut d'autres unions entre les de Mary et les Lecostey.

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 16 noms apparaissent sur le monument aux morts : Louis Auguste Albert **Amiot** (1880-1915), Alexandre Auguste Eugène **Boivin** (1886-1915), Charles François **Digard** (1879-1916), Jean Félix Auguste **Digard** (1881-1918), Louis Edouard Eugène François **Fafin** (1873-1918), Léon Victor **Fontaine** (1889-1918), Emile François Joseph **Gosselin** (1888-1918), Jean Louis Auguste **Guerrand** (1889-1914), Emile Yves-Marie **Le Barbu** (1895-1914), Charles **Lecostey** (1875-1918), Gustave Charles **Mauger** (1891-1915), Louis Victor Auguste **Mauger** (1892-1917), René François Auguste **Mauger** (1898-1918), François Paul Arthur **Poindextre** (1874-1914), Jean Auguste Bienaimé **Simon** (1892-1914), Louis Pierre Auguste **Simon** (1895-1914).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (7/16) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les soldats morts pour la France sont au nombre de 2 : Marcel **Lahousse**, Edouard **Thiébot**.

- **Simon Segal** (1898-1969), peintre figuratif d'origine russe, a vécu à Jobourg au hameau Thiebot entre 1946 et 1953. Il y connaît une période très productive. Il peint de nombreux enfants de la commune, ainsi que des paysages de la Manche. Naturalisé français en 1949, il retourne à Paris en 1953 et organise plusieurs expositions de ses œuvres.

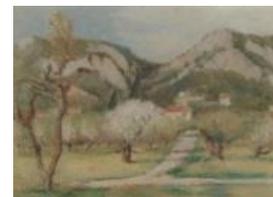
Issu d'une famille juive aisée de Bialystok (Pologne), il s'installe à Berlin en 1918 après des études d'ingénieur. Il arrive en France en 1925, où il mène une vie précaire, étant successivement bibliothécaire, ouvrier dans une usine Citroën puis styliste pour le grand couturier Paul Poiret.



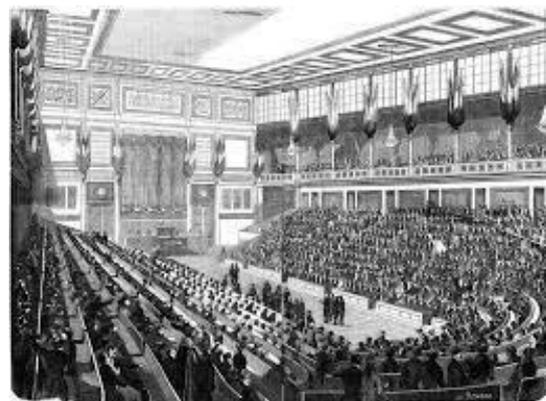
Portrait d'une femme



Bateau sur la plage



Collines de Normandie



Le monument aux morts de Jobourg est un obélisque sur socle portant croix latine, croix de guerre et palme.

A Toulon, en 1926, il rencontre son mécène, le marchand d'art Bruno Bassano. Il revient à Paris en 1935 et y organise sa première exposition, dans la galerie Billiet-Worms. Bien que totalement inconnu à l'époque, l'intégralité de l'exposition est achetée par un financier, philanthrope américain et collectionneur d'art américain, Frank Altschul

Pendant la guerre, il se réfugie à Aubusson dans l'Orne, après avoir échoué à intégrer l'armée.

Mort d'un cancer, Il est enterré dans le cimetière d'Arcachon et fit don à la ville de certaines de ses œuvres et de nombreux papiers personnels.

En 1999, une exposition lui a été consacrée au musée Thomas Henry de Cherbourg.

- **Harold Freeman** (1917-1944), 26 ans, pilote de la Royal Canadian Air Force affecté au 198^e escadron de la R.A.F. est tué le 24 mai 1944 au-dessus de Jobourg dans une mission d'attaque aérienne visant la station radar allemande de Jobourg.

À la tête d'une formation de huit Typhoons pour attaquer cette station radar avant le jour J, son avion, le Hawker « Typhoon » matricule MN410 codé TP-G, est touché par un obus de 37mm de la Flack ; la queue a été presque complètement abattue. Il parvient cependant à garder le contrôle et à tirer ses roquettes sur l'objectif.

Alors qu'il tentait de remonter, un second appareil, le « Typhoon » JR527 codé TP-M du Pilot Officer Edward Valley (lui aussi tué) le percute provoquant la chute des deux appareils.

Un rapport allemand de l'époque, retrouvé après-guerre, indiquerait que le pilote aurait volontairement percuté sa cible après avoir été touché la première fois.

- **Louis François Eugène Levallois** (1904-1993), né à Jobourg, est cultivateur à Saint-Germain-des-Vaux (3 km au nord de Jobourg), commune dont il a été longtemps maire, de 1947 à 1977 (en 1935, il est élu conseiller municipal et en 1941, pendant l'occupation allemande, il refuse le poste de maire), a tenu un cahier sous forme d'annales, du début 1920 jusqu'à 1959, dans lequel il a noté les éléments les plus marquants de sa vie, des événements et des manifestations, notamment religieuses, qui ont compté pour lui. Ce cahier, qui semble être resté inconnu de ses proches, sauf peut-être de ses parents, a été retrouvé, parmi les archives et les documents qu'il avait conservés, par les filles de son cousin germain, Joseph Levallois.

Issu d'une vieille famille de Saint-Germain, Louis Levallois jouissait d'une certaine aisance économique ; vers le milieu du XX^e siècle, il était le plus gros propriétaire foncier de Saint-Germain.

- **Maurice Victor Fafin** (1913-1985), né à Jobourg, est un déporté, rescapé des camps de concentration d'Allemagne. Prisonnier au camp allemand de Royallieu à Compiègne, il est déporté par le convoi du 14 décembre 1943 à destination de Buchenwald. Dans ce train se trouvent 934 prisonniers, arrêtés pour avoir cherché à passer en Espagne, pour s'être livrés à des manifestations anti-allemandes diverses, pour être reconnus comme résistants organisés... et parmi eux, Alfred Poit, de Saint-Hilaire-du-Harcouët (tué lors d'un transfert dans un train victime d'un bombardement aérien), Marcel Dauvin, d'Agon-Coutainville (malade est décédé au camp de concentration de Lublin-Majdanek), Michel Lecostey, d'Hainneville (le camp de Dora est libéré par les Britanniques le 15 avril 1945), et André Robiolle, de Périers (interné au camp de Dora, il meurt des suites d'une broncho-pneumonie).

A son arrivée au camp de Buchenwald, Maurice Fafin se voit attribuer le numéro matricule 38494. Comme bon nombre de déportés, il est porté disparu à ce camp. Cependant, comme pour son compagnon de route Michel Lecostey, son camp est libéré. Il serait mort à Cherbourg le 5 juin 1985, âgé de soixante-douze ans.

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

- **Eglise Nptre-Dame (XI^e-XIII^e)**

Culminant à 180 mètres d'altitude, elle est d'aspect massif et trapu. Jean François Millet disait d'elle « On dirait que le temps s'est assis dessus ».

Datée du XI^e siècle pour sa partie la plus ancienne, elle aurait été construite sur l'emplacement et en partie avec les pierres d'un ancien temple romain consacré à Jupiter, mais rien ne permet de le confirmer, si ce n'est la présence non loin de traces d'un camp romain. Cependant, les corbeaux des corniches de formes variées laissent penser la préexistence d'un sanctuaire chrétien.



Mur sud (vue de la route D901)

Chapelle Nord
(famille Lucas)Chapelle Sud
(famille de Mary)

Croisée du transept (sous la tour-clocher)



Piscine

Le chœur, peu profond, s'achève par un chevet plat, percé de trois fenêtrés d'axe en plein cintre, dont les ébrasements internes sont très évasés. On y trouve d'anciennes pierres tombales à croix cercleées disposées à divers points. Elles doivent dater du tout début du moyen-âge et réutilisées dans la maçonnerie des édifices. Une de ces pierres tombales est incluse dans le mur sud du cimetière.

L'ajout d'une sacristie dans le prolongement du chœur, datée par inscription de 1714, a provoqué l'obstruction de ces ouvertures (devenues des niches) et le percement de nouvelles portes, de part et d'autre du maître autel

La belle piscine aménagée dans le mur sud, à droite de l'autel, avec ses deux arcatures surbaissées et ses petites colonnettes à chapiteaux végétaux, appartient également à la phase romane de construction.

Des deux chapelles latérales du XVI^e siècle, celle élevée par les de Mary au sud contre le mur de croisée est démolie en 1750 (ou 1724), sur ordre de l'archidiacre qui la jugeait en trop mauvais état, au profit d'une fenêtre. On observe bien sur le mur sud, la marque de cette ancienne chapelle démolie.

Dans la chapelle construite par la famille Lucas, vers 1636, on peut voir en clef de voûte, une pierre grise sculptée figurant le blason de la famille Lucas de La Haye, *de gueules à trois chevrons d'argent*. En 1637, Jean Lucas, écuyer, sieur de La Haye, habitant Vasteville fit un don à l'église de Jobourg.

La perche de bois est accrochée à l'arc en plein cintre, légèrement aplati et décoré de frettes ornement caractéristique du roman Nord-Cotentin.

Sa nef unique charpentée et lambrissée vient buter à l'est contre une tour de

clocher établie au-dessus de la croisée carrée. Après la Révolution, la vieille charpente massive, composée de pièces de bois taillés à la l'herminette (sorte de hache), a été remplacée par une voûte en berceau.

Sur le mur Nord, on peut voir encore les reste d'une curieuse petite corniche faite d'arcades en plein cintre.

L'église renferme une coupe et une patène en argent poinçonné (XVIII^e) avec pied en cuivre argenté et gravé au trait (début XIX^e) classé au titre objet des monuments historiques (28 mars 1980).



Elle abrite également un ex-voto marin représentant un cotre (voilier de plaisance) à la coque bleue et blanche baptisé *Marie André*.

Parmi sa statuaire, la statue de la Vierge « La Belle Notre-Dame » (XVII^e) est la statue la plus remarquable.

La grande croix en chêne qui occupe la place de l'ancienne chaire, a été réalisée avec une ancienne poutre du beffroi.



Côté nord subsiste une petite porte romane, encadrée d'une voussure torique dessinant un arc légèrement brisé, qui repose sur des colonnes ornées de chapiteaux à godrons.

Sa tour massive (XVI^e), au toit en bâtière et aux abat-sons en schiste, point culminant du cap de la Hague, servit de 1761 à 1781 à dom Fleury, curé de Jobourg, qui renseigne chaque jour le gouverneur de Cherbourg sur les navires anglais qui passent au large. Elle abrite une cloche qui date de 1848 et fondue à Villedieu Les Poêles.

Sur la tour, on remarque les traces de l'ancienne corniche. *Charles de Gerville signale dans ses notes de visite, prises en septembre 1818, que la couverture de la tour de clocher, servant d'amer aux navigateurs, avait été détruite par la foudre deux ans auparavant, et fut ensuite tronquée et coiffée en bâtière. Selon un courrier adressé en 1845 au ministère des cultes, le tonnerre frappa de nouveau le clocher en 1843, lézardant la voûte placée en dessous. Ces destructions cependant n'ont pas affecté les niveaux d'élévation de la tour romane, dont subsiste la corniche à modillons primitive.*

En 1165, Richard de la Heuse () et Guillaume de Carbonnel donne le patronage de l'église à l'abbaye Notre-Dame du Vœu de Cherbourg. Cette donation est confirmée en 1170 par Rotrou (décédé en 1183), archevêque de Rouen (1165-1183), puis en 1176 (ou 1172) par Richard du Hommet (décédé v.1180), connétable de Normandie, et Guillaume de Kercagny, par devant Henri II de Plantagenêt (1133-1189), roi d'Angleterre, fils de Mathilde l'Emperesse (1102-1167) et Geoffroi V Plantagenêt (1113-1151), comte d'Anjou.

Rappelons que les de la Heuse et les Carbonnel avaient la seigneurie de Jobourg et du patronage de l'église par héritage de Robin Baillache, gendre de Hamon dit « Le Bouchard » qui eut cette seigneurie par son épouse, une fille Jehan de la Hague, ancêtre des de Mary, seigneurs de Jobourg.

Des armes de l'abbaye sur le fronton occidental de la nef il ne reste qu'une couronne et un écusson martelé à la Révolution avec l'inscription lisible +PA(ter) +AVE AVE MARIA.

L'église, sous le vocable de la Vierge, a été longtemps le siège d'une confrérie, "Notre-Dame de Mort-cry" (déformation de Mort-Christ", invoquée en faveur des trépassés), centre d'un vieux pèlerinage.

Elle est classée au titre des monuments historiques (MH) par un arrêté du 26 juin 1972 et fait l'objet d'une importante rénovation dans la même décennie.



Tableau de Félix Buhot (1847-1898)



Tableau de Emile Dorée (1883-1959)



Tableau de Auguste Gicqueau (1858- ?)

• Falaises et landes de Jobourg

Les falaises granitiques bordent l'essentiel du littoral de Jobourg. En dehors de la baie d'Ecalgrain, l'accès à la mer est difficile, parfois même très dangereux.

Elles sont parmi les plus hautes falaises d'Europe continentale. A 128 mètres au-dessus de la mer, s'élance le **nez de Jobourg**. Tout comme depuis le **nez de Voidries**, on peut profiter des nombreux points de vue sur les îles anglo-normandes (Aurigny notamment) ou les anses et platiers rocheux situés en contrebas. La vue s'étend jusqu'au cap de Flamanville.

Des petites criques où quelques pêcheurs se hasarrent, se creusent au pied des falaises.



Entre l'anse du tas de pois, la Gravelette, Moncanval, Pivette, l'Établette, Senival, le Culrond, le panorama est sans cesse renouvelé.



Nez de Voidries



Nez de Jobourg

En empruntant le sentier des douaniers, on voit la nature se décliner sous toutes ses formes. Les paysages dessinés par les vents et les vagues vont de dunes en falaises et de landes en plages de galets.

Cet univers est depuis longtemps occupé par les hommes puisque de nombreux sites préhistoriques ont été repérés et parfois fouillés. Il s'agit de la zone géologique la plus ancienne du Cotentin, datant du Précambrien (deux milliards d'années).

Au pied des falaises, se trouvent la **grotte du Lion**, la **grotte de la Petite Eglise** et la **grotte de la Grande Eglise**, qui selon la légende permettraient d'accéder au village et à l'église, et auraient servi de caches aux contrebandiers. On raconte qu'on entendait autrefois en ces lieux les cris plaintifs des enfants immolés par les druides et qu'on voyait souvent la cime de l'onde rouge d'un sang pur versé en l'honneur de Teutatès (Dieu celte).

On dit aussi que le **trou aux Fées**, étroite fissure à flanc de falaises, au-dessus de l'anse de l'Établette, abriterait sous l'église de Jobourg.

Ce profil abrupt, entre terre et mer, au cœur du site Natura 2000 "Côtes et Landes de la Hague", favorise l'expression de la biodiversité et accueille un ensemble d'espèces varié faisant l'objet de mesures de gestion et de protection particulières. Dans la réserve ornithologique on peut y observer cormorans huppés, fulmars, goélands argentés, grands corbeaux).

Le **nez de Jobourg**, serait le second site naturel le plus visité dans le département, après le Mont-Saint-Michel.



Quant aux landes de Jobourg, caméléon des saisons, elles s'habillent du jaune des ajoncs au printemps, du violet des bruyères en été et du roux des fougères à l'automne. Rappelons que la péninsule de la Hague, est surnommée la **Petite Irlande** pour la beauté et la diversité de ses paysages sauvages

Elles aussi, ont leurs légendes, comme par exemple le Cavalier des Landes qui a autant de réputation que la demoiselle de Tonneville, mais lui ne se déshonore par aucun acte de cruauté. Il se contente de voyager dans une nuit de tempête, au milieu des landes de Jobourg, théâtre ordinaire de ses apparitions.

Au large, le **raz Blanchard** qui séparerait la Hague et Aurigny et Jersey depuis 5 000 à 7 000 ans. Il désigne le passage où sévit l'un des courants de marée les plus puissants d'Europe, entre le cap de la Hague et l'île anglo-normande d'Aurigny. La vitesse du courant peut avoisiner 12 nœuds (22 km/h) lors des grandes marées d'équinoxe.

Un **raz** en français est un terme issu du normand qui désigne un courant rapide.



Le phare de la Hague dans le raz Blanchard

• Grottes de Jobourg

Ce sont des cavités naturelles creusées par la mer dans les falaises du Nez de Voidries, qui culmine à 127 mètres, parfois sur plusieurs dizaines de mètres.

Les plus connues sont la **Grande Eglise** et la **Grotte du Lion**. Au début du XX^e siècle les touristes venaient les visiter lorsque la marée le permettait.

La Grande Eglise est une grotte très haute qui a la particularité de traverser complètement la falaise.

Derrière une pierre de deux mètres de haut qu'il faut escalader, se trouve la Grotte du Lion. On entre dans une première salle puis quelques mètres durant, il faut marcher à quatre pattes dans l'ombre pour arriver à une seconde salle obscure où seulement cinq ou six personnes peuvent se tenir debout. Cette grotte a pu éventuellement servir de cache transitoire aux fraudeurs des siècles passés mais rien n'en est sûr. Son nom lui vient d'un gros rocher que l'on voit à sa sortie et dont la forme rappelle celle du roi des animaux.

Il y a aussi la grotte le **Trou des Fées** qui est signalée sur le cadastre napoléonien du début du XIX^e siècle dans les terres et au niveau du Nez de Jobourg. Elle est constituée de trois couloirs très étroits qui débouchent sur des éboulis. L'acheminement pour accéder à ces grottes est parfois acrobatique dans un décor spectaculaire entre mer et falaise. Elles sont en partie situées sous le niveau de la haute mer. Un piège qui se referme deux fois par jour !

En 1904, le Touring-club trace et aménage un sentier qui y mène afin de les rendre accessibles aux touristes. L'année suivante, jusqu'en 1907, d'importants travaux d'aménagement et de sécurisation sont effectués. Ainsi, le sentier nouvellement aménagé, serpente au pied du sémaphore de Jobourg, sur un parcours de 200 mètres au flanc de la falaise.

L'érosion et les accidents parfois mortels obligent la municipalité à interdire l'accès, en janvier 1969. Les visites ne reprennent qu'en 1993, encadrée par l'association « A la découverte de la Hague » et l'association « Exspen », en empruntant un nouvel itinéraire. Il permet maintenant à une équipe de guides bénévoles, passionnés et expérimentés d'emmener les touristes, chaque année, de mi-juillet à fin septembre, vivre en toute sécurité, des moments exceptionnels dans une randonnée insolite et sportive, abondamment commentée de 5 heures. Les guides encadrants sont formés aux premiers secours.

Au XVII^e et jusqu'au XIX^e siècle, ces grottes servirent probablement à la contrebande.

Classé depuis 2005 en zone de protection spéciale (SPS) protégeant les oiseaux par le Conservatoire du littoral. Par arrêté préfectoral, le site est interdit en période de nidification des oiseaux, de mi-février à mi-juillet. En 2014, le Conservatoire du littoral interdit de façon permanente l'accès au pied des falaises sans encadrement professionnel.

• Baie d'Ecalgrain

La baie d'Ecalgrain se situe entre le nez de Jobourg au sud et le port de Goury au nord, à cheval entre les communes d'Auverville et de Jobourg, le ruisseau du Moulin marquant la limite.

Le nom d'Ecalgrain (anciennement



Les 2 sorties de la grotte Grande Eglise (cliché de l'asso. A la découverte de la Hague)



Entrée de la grotte du Lion (cliché de A. Pain)



Escalgrain, sans date) est à rapprocher de celui du ruisseau d'Escalgrain à Brucheville sur la côte est du département (près de Carentan) où l'ancien moulin de la Mer se situe à l'embouchure du ruisseau.

Il serait issu du qualificatif d'« *écale grain* » désignant un moulin, certainement celui qui surplombait la baie, encore en service jusqu'au début du XX^e siècle et dont le dernier meunier fut Louis Grouit.

En bas des falaises qui la surplombent, une plage de galets et de sable bien abritée, d'un accès difficile.

On trouve des « flies » (patelles), coquillage en forme de chapeau chinois, qui se dégustent crues.

La baignade n'est pas surveillée. Sur les hauteurs qui surplombent la mer, lorsque les vents sont favorables, la pratique du parapente est possible. Le GR223 - GR de pays Tour de la Hague longe la baie.

L'éperon barré est « probablement préhistorique ». « Il est réuni à la terre par un étroit pédoncule barré d'un ruisseau ». Il a été depuis aménagé en fortin.

En archéologie c'est un promontoire rocheux dont l'isthme (partie resserrée) a été coupé par un retranchement. Il s'agit d'un type d'habitat fortifié constitué d'une avancée d'un relief naturellement protégé, coupée par une structure fortifiée (mur de pierres sèches, par exemple), afin d'y établir une occupation humaine défendue.



• Sémaphore de Jobourg

Cet ancien sémaphore a été construit en 1861-1862. C'est en 1850 que la Marine ordonne l'inventaire des vigies installées au début de siècle afin de les réarmer pour une surveillance civile et militaire. Parmi les 17 dans le département de la Manche, celui de Jobourg. Suite à un rapport du 20 octobre 1857, le nez de Voidries est finalement choisi pour le nouveau sémaphore. En 1860, un terrain d'une superficie de 875 m², appartenant à M. et Mme Fleury est acheté par les autorités.



A l'origine, la station comprend deux chambres (une pour chaque guetteur), une cuisine et une chambre de veille. La chambre de veille est traversée par le mât sémaphorique. Ce mât comporte 3 ailes et un disque au niveau supérieur. A chaque position de ces trois ailes et du disque correspond un mot ou une phrase conventionnelle. La station peut ainsi communiquer avec les navires en mer. Y sont affectés un guetteur et un guetteur chef civils, logés avec leur famille.

Ce site présente une position très favorable pour surveiller l'anse de Vauville qui s'ouvre au sud de Jobourg, où les bâtiments viennent attendre le moment favorable pour franchir le raz Blanchard.

Mais l'accès à la station va poser problème. En effet, il n'y a pas officiellement de servitude pour traverser les parcelles appartenant à des propriétaires privés. Ces derniers ne s'y opposent pas mais réclament que le droit de passage soit traité à l'amiable avec la Marine, avec indemnités. Celle-ci se refuse à acheter un simple droit de passage. Elle préférerait acquérir l'emplacement pour un chemin d'accès définitif. La Marine ne répond donc pas favorablement aux demandes des quatre propriétaires. Aussi la situation s'envenime.

La solution fut judiciaire. Le tribunal civil de l'arrondissement de Cherbourg exproprie, le 14 août 1866, pour cause d'utilité.



publique, les propriétaires de quatre bandes de terrain larges d'environ 4, 50 mètres, afin d'établir un chemin d'accès à la station. Ils reçoivent une indemnisation par le jugement du 3 janvier 1867. Le chemin est terminé fin septembre 1867. La situation a sans doute été encore tendue un moment.

Bombardé en 1944 le sémaphore est abandonné par la Marine.

En 1960, l'Auberge des Grottes est construite à côté des ruines qui étaient encore visibles à cette époque.



L'auberge des Grottes



Les ruines du Sémaphore dans les années 60

• CROSSMA

Appelé Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en Manche (CROSSMA), le CROSS de Jobourg est un organisme de surveillance en mer et de coordination des sauvetages.

Mis en service le 1^{er} juin 1971, il a été inauguré le 18 juin 1971.

Sa zone d'intervention s'étend alors de Dunkerque (Pas-de-Calais) à Brest (Finistère). Il est alors équipé de deux émetteurs-récepteurs, d'un télex, d'un radiogoniomètre et d'un fax météo. Il assure une veille radio et téléphonique vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

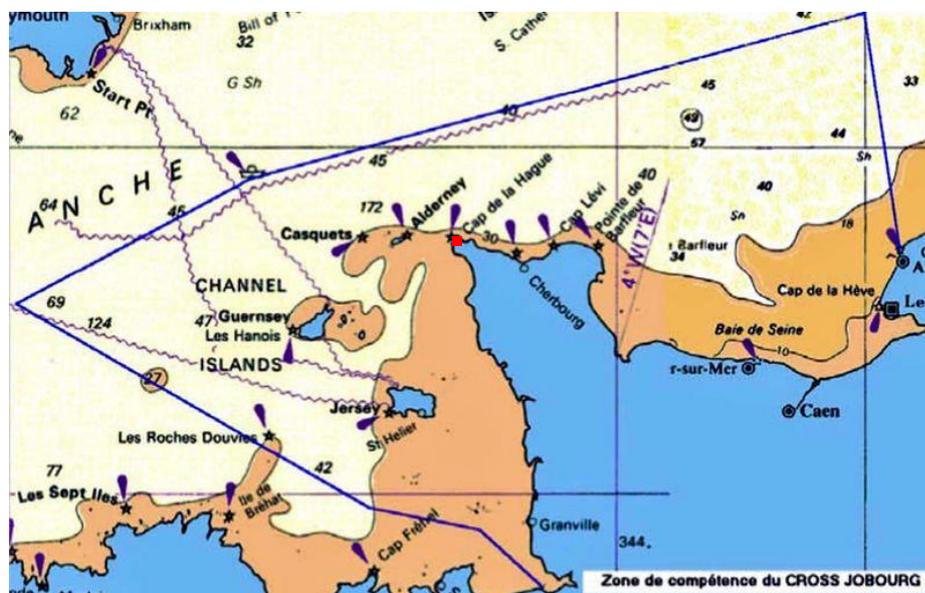
En 1984, il est installé dans de nouveaux locaux, et en 2010, les passerelles sont entièrement réaménagées et modernisées.

La zone d'activité du CROSS Jobourg s'étend de la baie du Mont Saint Michel à Antifer (Seine-Maritime).

Située à l'extrémité nord-ouest de la presqu'île du Cotentin, Jobourg bénéficie d'une position privilégiée pour veiller sur la mer de la Manche, reconnue depuis plusieurs siècles. A la fin du XVIII^e siècle, le prieur de Jobourg rendait d'énormes services pendant la guerre contre l'Angleterre. Au siècle suivant, les douaniers surveillaient nos côtes pour intercepter les marchandises de contrebande. Et en 1971, le CROSSMA, avec une quinzaine de militaires coordonne les moyens de sauvetage et de recherches dans toute la Manche.

En 1984, il devient le CROSS de Jobourg, dans de nouveaux locaux et n'assure plus que d'un tiers de la Manche (la partie centrale). Le reste étant réparti entre le CROSS Gris-Nez (Pas-de-Calais) et le CROSS Corssen (Finistère).

Composé désormais d'une cinquantaine de personnes, le CROSS de Jobourg a quatre missions : 1) Recherche et sauvetage maritime, avec les moyens qu'il peut déclencher (canots de la SNSM, l'hélicoptère de la Marine nationale de Maupertus, les 2 hélicoptères de la sécurité civile basés à Granville et au Havre, les navires et autres moyens aériens des différents services de l'Etat, tous les navires à la mer qui peuvent être amenés à participer aux secours) ; 2) Surveillance de la sécurité maritime (respect des règles de navigation, identification des navires, suivi des navires en avarie) ; 3) Surveillance des pollutions (évaluer les risques d'atteintes à l'environnement ou d'identifier les auteurs de rejets délictueux en mer) ; 4) Diffusion des renseignements de sécurité maritime (bulletins d'informations aux navires, diffusion des prévisions météorologiques marines).



• Camp romain au Vaux-du-Câtel

Charles de Gerville (1769-1853) érudit historien naturaliste et archéologue, indique dans sa reconnaissance des camps romains dans le département de la Manche, qu'ils sont tous à peu près littoraux.

La presqu'île du Cotentin est très avancée dans la mer, et donc rapprochée de la Grande-Bretagne. Autour, de ports fréquentés autrefois et plusieurs baies, elle offre des moyens aux troupes romaines à la conquête de l'Angleterre. Mais, aucune partie de la France ne fut plus exposée aux descentes des Saxons ; de là, l'origine assez probable des camps romains qu'il observa sur les côtes.

A propos du Câtel de Jobourg, M de Gerville est convaincu qu'il était d'origine romaine : « *Un fossé ou ravin profond, connu sous le nom de Vaux-du-Câtel, en défendait l'entrée vers le nord-est ; au midi l'on trouve un rempart qui se dirige en ligne à peu près droite de l'est à l'ouest, dans une longueur d'environ 200 mètres. Entre ce rempart et les Vaux-du-Câtel, j'ai remarqué un passage étroit nommé la Petite-Porte.*

Voilà à peu près ce qui reste de ce camp. Il est trop dégradé et trop défiguré par la culture pour que j'en aie pu lever le plan ; mais son nom, sa position et la nature du travail de ce qui reste encore, ne me laissent aucun doute sur son origine et sa destination. »

Mais aucune preuve tangible n'a été mise en avant depuis. La réalité historique est fort susceptible d'être tout autre que « romaine » ...

Un camp romain. Pour protéger leur cantonnement, les armées romaines construisaient un camp d'étape fortifié, chaque soir, après avoir quitté une zone totalement sûre. Pour des raisons tactiques, le lieu est de préférence choisi en hauteur, avec un accès sûr et facile, à proximité d'un point d'eau...et de préférence à proximité d'un bois.

Même pour une seule nuit, une enceinte est construite et un fossé creusé tout autour. La terre est rejetée vers l'intérieur du camp pour former un talus formant sorte de digue dont le sommet sert de chemin de ronde. Les portes sont de simples interruptions de l'enceinte, en nombre variable, classiquement quatre. En avant de l'ouverture, un fossé et un talus protègent le passage contre une irruption de la cavalerie adverse, en brisant son élan.

A l'intérieur de l'enceinte, les tentes y sont plantées pour la légion (6 500 hommes, muliers compris, sans compter l'état-major). Le plan à périmètre réduit permet de n'occuper qu'une faible partie de la légion à la garde. Seuls 70 à 100 hommes sont tenus éveillés (plus les postes aux entrées et les rondes) soit moins d'un trentième de la troupe. La légion qui repart le lendemain est donc fraîche et dispose, ayant bénéficié d'un sommeil tranquille.

La conquête romaine du Cotentin. Trois légions romaines menées par Titurius Sabinus, lieutenant de Jules César, envahissent le Cotentin à l'été de l'an 56 av. J.-C. Les Unelles (peuple gaulois occupant le Cotentin), sous la conduite de Viridorix, résistent vigoureusement, mais sont défaits autour du Mont-Castre (les historiens sont partagés sur le lieu). Des Gaulois, partisans de l'indépendance, se replient derrière le Hague-Dick (levée de terre avec un fossé qui barre la péninsule de la Hague, d'ouest en est), mais ne peuvent résister et livrent un dernier combat sur les landes de Jobourg.

• Foire aux moutons

La Foire aux Moutons de Jobourg, créée en 1937 sur décision du conseil municipal de l'époque, accueille chaque année, le 1^{er} samedi d'août, au moins 400 moutons et plus de 7 000 personnes.

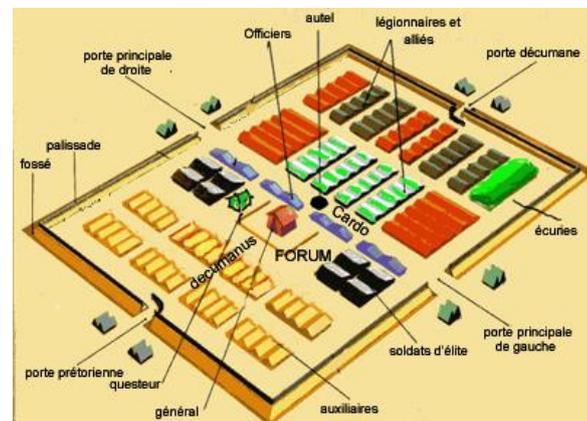
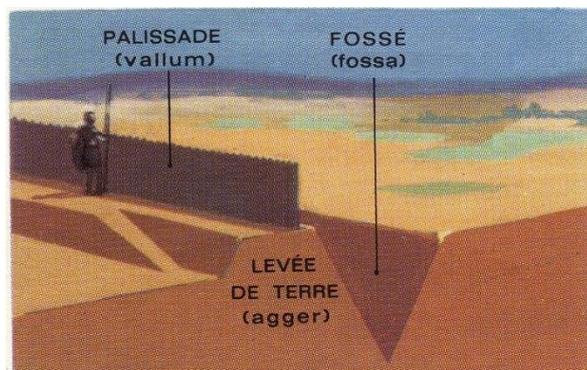
Elle est l'occasion de rencontres avec les paysans et d'échanges autour des savoir-faire ancestraux. Elle permet de mettre particulièrement à l'honneur la race locale dite du Roussin de la Hague, race rustique et typique, et de valoriser le travail des éleveurs.

Et bien sûr, créer une ambiance conviviale entre locaux et estivants, jeunes et anciens.

Après la traditionnelle vente matinale des moutons, la



Légionnaire romain



population locale et estivale s'installe sous la tente pour déguster l'agneau grillé au feu de bois, c'est une grande tradition de nos foires (Lessay, Brix, Fierville...).

Un concours d'ovins réservé à la race roussine se déroule toute la journée. Les moutons sont exposés fièrement par les éleveurs.

De nombreuses animations viennent compléter la fête autour du mouton (chiens de troupeau, tonte, filage de la laine), artisanat, produits du terroir, musique avec un concert et un bal folk en soirée, animations pour les enfants...



Le **Roussin de la Hague** est la race locale du nord de la Manche, dans la Hague comme son l'indique. C'est une race très ancienne, dont la présence dans les herbages normands est attestée depuis le XVIII^e siècle, puis elle a fait l'objet de divers croisements avec des races anglo-saxonnes (Dishley, South Down, et Suffolks), avant d'être reconnue tardivement de manière officielle dans les années 1980.

Elle est bien adaptée au climat venteux des côtes manchoises de ses herbages, où elle vit encore majoritairement aujourd'hui. Il a la laine blanche et la tête et les pattes rousses. Les brebis sont très maternelles et ont une bonne production laitière, elles sont élevées en race pure ou croisées avec des races bouchères pour améliorer la conformation des agneaux.



Le roussin de la Hague est facile à élever du fait de son tempérament calme et docile, et de sa capacité à se contenter d'une alimentation modérée.

• Usine de retraitement de la Hague

Cette usine de retraitement des combustibles usagés des centrales électronucléaires s'étend sur quatre communes : Jobourg, Omonville-la-Petite, Digulleville et Herqueville.

La Hague est choisie car elle offre une structure géologique stable (granitique) et des vents fréquents favorables à la dispersion des rejets aériens.

Sa construction commence en 1962 sur le plateau du Haut-Marais, après la destruction des nombreux blockhaus et d'importants terrassements (300 000 m³ de terre et 8 km de routes), ainsi que la construction du barrage des Moulinets.

Le premier château d'uranium naturel graphite gaz arrive par train le 11 mai 1966 en provenance du réacteur de Chinon (Indre-et-Loire). Les essais débutent aussitôt. En novembre, un premier lingot de plutonium est produit dans l'usine.

Le 1^{er} janvier 1977, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) cède l'usine à la Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires). Cette entreprise publique est alors assujettie à la patente, une aubaine pour les communes environnantes.

En mars 2006, la Cogema change de nom pour Areva. Plus précisément, la branche « retraitement du combustible » devient Areva NC. Areva NC (NewCo ou NewAreva) est le leader mondial du cycle du combustible nucléaire depuis l'extraction de l'uranium, sa conversion puis son enrichissement jusqu'au traitement et au recyclage du combustible usé.

Cette usine ne fait pas l'unanimité. Plusieurs organisations antinucléaires ne manquent pas une occasion pour alerter ou dénoncer des dysfonctionnements concernant la sécurité du site. Des manifestations sont organisées lors du transport des déchets avant ou après recyclage.

Le 23 janvier 2018, Areva NC devient Orano. Cette modification n'impacte pas l'usine de retraitement de La Hague : seul le nom de son opérateur change.

Plus de 5 000 personnes travaillent sur le site, dont environ 3 000 directement pour Orano.

• Barrage des Moulinets

Le barrage des Moulinets (en terre) a été construit en 1964 par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à proximité de l'usine de retraitement de la Hague, à environ 300 mètres du littoral. Il surplombe l'Anse des Moulinets qui se situe entre l'anse du Tas-de-Pois et la baie des Fontenelles.

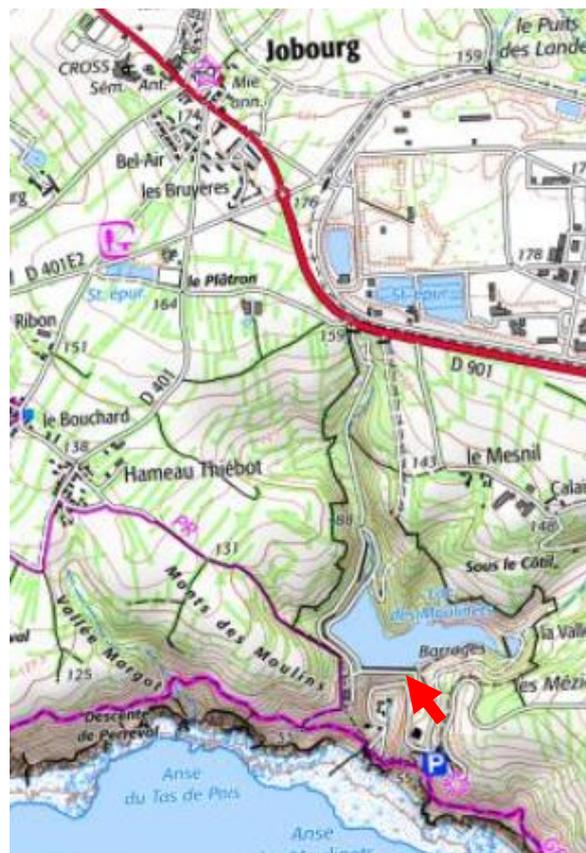


Il est alimenté par le ruisseau des Moulinets et le ruisseau de Froide-Fontaine. D'une hauteur de 35 mètres et une longueur de 155 mètres, il est prévu pour contenir 450 000 m³ d'eau.

Une canalisation souterraine longue de 2 500 mètres relie l'anse des Moulinets à l'usine de retraitement pour permettre l'évacuation des effluents liquides radioactifs. Cette canalisation remplace l'ancienne en service de 1964 à 1981, et démontée entre 2001 et 2004.



Une autre canalisation essentiellement sous-marine part de l'usine pour déverser à 5 000 mètres plus loin, en mer, ces mêmes effluents.



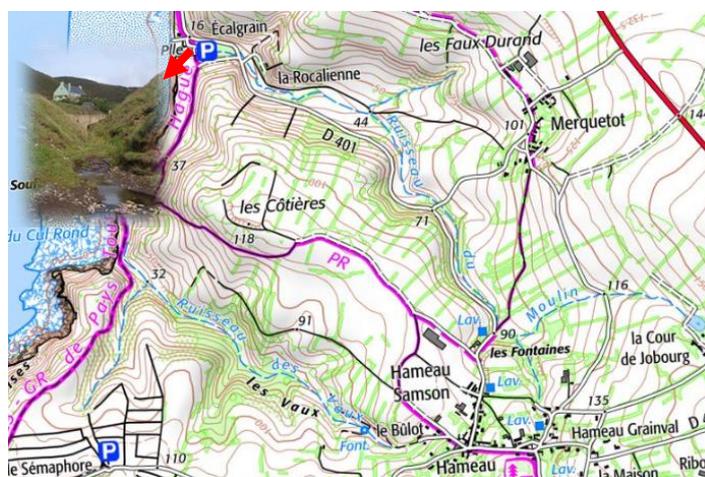
Cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **Le ruisseau du Moulin**, ruisseau côtier, prend sa source à la Cour de Jobourg. Long d'environ 2.4 km, il se jette dans la baie d'Ecalgrain, en aval du lieu-dit du Moulin à Auderville.

L'extrémité de son cours matérialise la limite communale entre Auderville et Jobourg.

- **Le ruisseau des Vaux**, également ruisseau côtier, prend sa source au lieu-dit le Bûlot à Jobourg (présence d'une fontaine). Long d'environ 1.2 km, il se jette dans l'Anse du Cul Rond, sur la commune de Jobourg.

Il ne doit pas être confondu avec le ruisseau des Vaux à Heugueville-sur-Sienne et Tourville-sur-Sienne.



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », quatre lavoirs sont repertoriés à Jobourg : 2 au **hameau Sanson**, 1 au **hameau Thiébot** et 1 au **hameau Dannery**.



Lavoir du hameau Sanson



Lavoir du hameau Sanson



Lavoir du hameau Thiébot



Lavoir du hameau Dannery

Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin** et **calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens.

On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

La **croix Ricard** réalisée en granit se dresse au carrefour de la D202 et route d'Omonville, entre l'église et le hameau Ricard plus au nord.

La légende raconte qu'un duel fut décidé entre le seigneur d'Auderville, M. de la Fouèdre et le mari de Mme de Mary. M. de la Fouèdre ayant attaqué la réputation de Mme de Mary. Au moment où M. de Mary, se rendant à l'église pour assister aux



Croix de cimetière



vêpres, surgit M. de la Fouèdre, à 200 mètres au nord de l'église, à la croisée de deux chemins vicinaux, et le duel commença.

Prévenue, Mme de Mary sortit de l'église et jeta un cri d'angoisse à la vue des combattants et d'émotion, s'éroula près de son mari. Surpris, celui-ci se détourna et baissa sa garde et son rival en profita pour lui plonger son épée dans le cœur.

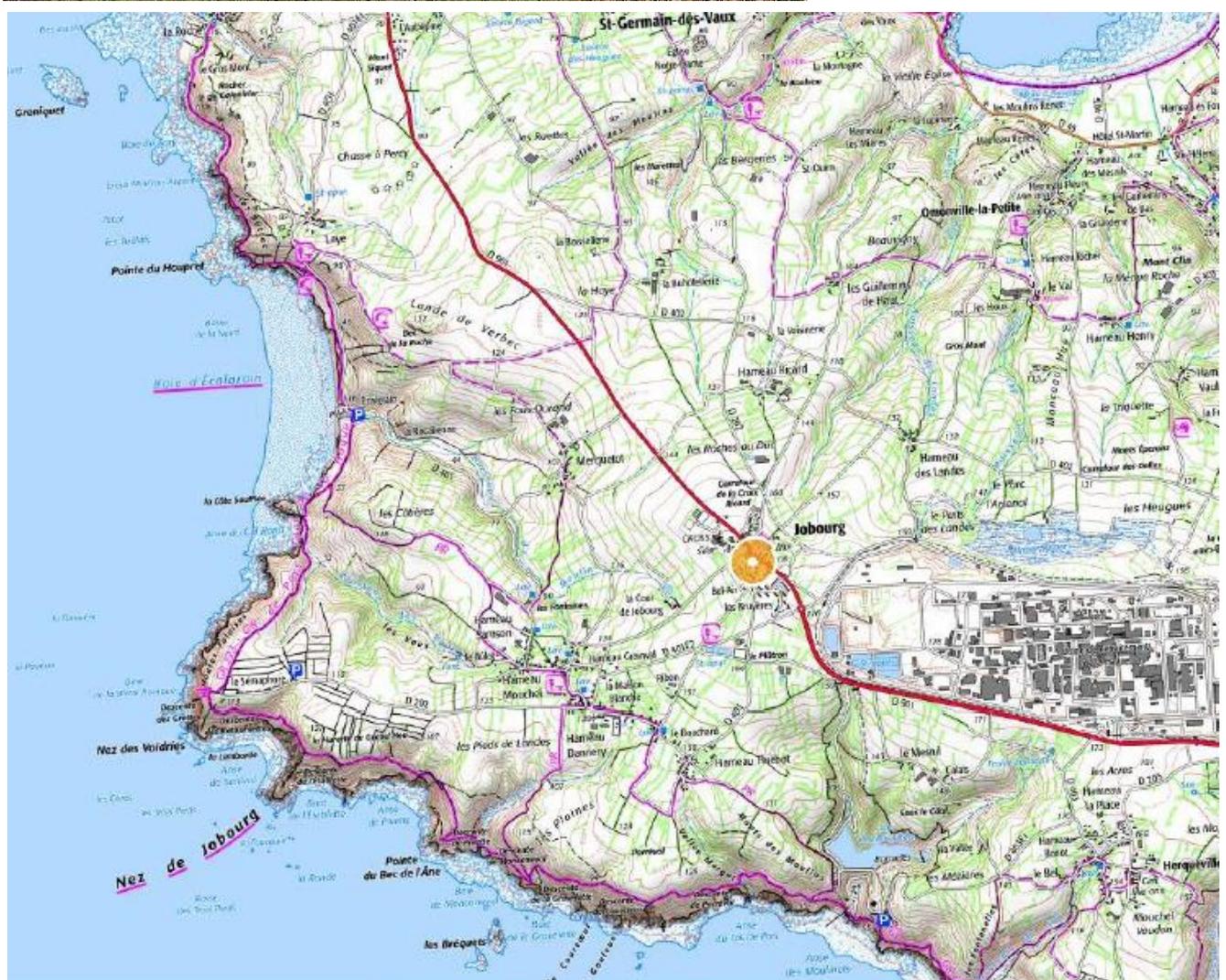
Un procès eu lieu mais le puissant seigneur fut seulement condamné à élever une croix expiatoire sur le lieu du combat.

Sur cette croix, on peut remarquer que les deux épées sculptées sur les angles sont d'inégale longueur, ce qui a fait penser à certains que l'épée de M. de la Fouèdre était plus longue que celle de son rival. Une autre explication est donnée, il pourrait s'agir de bâtons de pèlerins de St Jacques de Compostelle.

Le transfert de cette croix sur ce lieu présumé du duel a permis de découvrir sur la face antérieure du socle l'esquisse d'un corps terrassé.

Cette légende serait une invention du XIX^e siècle due à Digard de Lousta (1813-1879), écrivain et historien haguais.

Communes limitrophes & Plans



Randonner à Jobourg

- De nombreux circuits balisés entre terre et mer, pour découvrir les villages et hameaux typiques de la Hague, riches d'un patrimoine authentique. Et bien sûr, le sentier du littoral, le GR223, un parcours riche en légendes et histoires de contrebande, autrefois emprunté par les douaniers, offrant des panoramas d'une beauté à couper le souffle.
- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie-la mémoire ; Association « A la Découverte de la Hague » ; Commune de Jobourg ; Commune de Longueville (Canton de Bréhal) ; Commune nouvelle La Hague ; Coutances-Catholique ; mémorial virtuel de guerre du Canada (MVGCC) ; D-Day Overlord ; Eglises en Manche ; Généanet ; Lavoirs de la Manche ; Normandie Tourisme ; Notes historiques et Archéologiques (le50enlignebis) ; Ouest-France ; Patrimoine naturel en Cotentin ; Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier ; "Des Falaises et des Grottes" par Nicolas Lecouvey ; "Entre Terre et Mer" bulletin municipal 2002 ; "Il était une fois la commune de Jobourg" par Nicolas Lecouvey ; "Jobourg. Poste de veille sur la Manche" par Nicolas Lecouvey ; "L'Eglise Notre-Dame de Jobourg" par Julien Deshayes (Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin) ; "Le Nez dans les rochers" bulletin municipal 2003 ; "Le Sémaphore de Jobourg" par Nicolas Lecouvey ; "Les Fruits de la Mer" mairie de Jobourg ; "Les Légendes de Jobourg" bulletin municipal ; "Projet d'une jetée à la Gravelette (1874-1914)" par Nicolas Lecouvey ; ...

Remerciements à :